

Assemblée générale ordinaire

DOUARNENEZ

21 mai 2016

L'assemblée générale Nationale s'est ouverte à 14 heures par le discours de bien venue de Hubert GARANCHER Président du groupement Bretagne Pays de Loire :

« Biens chers amis congressistes de l'ANSORAA 2016,

Bienvenue en Bretagne et plus particulièrement à DOUARNENEZ.

Ville de forte renommée en Bretagne sud, par ses conserveries de sardines et par ses attractions touristiques importantes : sa thalasso, ses plages, son Ile Tristan, son rassemblement de vieux gréements, ainsi que sa proximité des plages du sud et des sites voisins prestigieux (Quimper et sa cathédrale Saint Corentin, Concarneau et ses remparts et aussi les Glénans et ses îles paradisiaques).

Vous êtes ici au cœur de la Bretagne traditionnelle.

C'est la seconde fois que la Bretagne vous accueille en congrès national (après celui des 9 et 10 juin 2001 à Rennes), 15 ans déjà !

Le Groupement Bretagne Pays de la Loire, composé de ses 3 sections dynamiques vous remercie d'être venus de tout le territoire national et aussi des DOM-TOM. Merci aussi à nos amis Belges de l'ANSORAA FAé d'être toujours présents à nos congrès.

Avant de céder la place à notre Président National pour le déroulement de cette Assemblée générale, je remercie

- Le Conseil Régional de Bretagne,*
- Le Conseil départemental du Finistère*

pour leur soutien par des subventions et des gadgets.

Merci à Monsieur Philippe PAUL, Sénateur Maire de Douarnenez pour son accueil et les services octroyés en vue de l'organisation de ce Congrès.

Merci aussi aux entreprises bretonnes de nous avoir remis des produits représentatifs de notre belle région. Ceux-ci vous seront remis à l'issue de ce Congrès afin que vous les dégustiez et aussi que vous gardiez un bon souvenir de notre région ».

Merci au Colonel BAROU, Commandant le D.A. 928 de Loperhet pour son soutien, son implication personnelle et la participation active de ses effectifs ; sans oublier son prédécesseur, le Colonel Marc BOISSAN qui, désormais, fait partie de notre noble Association.

Enfin, merci à Jean-Claude LE CORRE, notre Président national honoraire et aussi enfant du pays, qui a contribué très activement à l'organisation de ce Congrès.

Monsieur le Président national et votre bureau soyez maintenant les acteurs de ce Congrès national.

Hubert GARANCHER

Allocution d'ouverture du Président National :

« Pour commencer, en mémoire de tous nos camarades d'active et de réserve, de toutes armes, décédés au cours de l'an passé dans leur famille ou dans les OPEX, nous allons nous recueillir.

*Pendant ces instants de silence intérieur, nos pensées iront, tout d'abord, vers les victimes des odieux attentats du 13 novembre au stade de France puis au cabaret "le Bataclan" à Paris et ceux qui ont ensanglanté Bruxelles d'abord à l'aéroport international et ensuite à la station de métro "Malbeek" ainsi que dans les diverses parties du monde, portant atteinte au bien le plus précieux de l'être humain : la **LIBERTÉ**, Liberté de penser, Liberté de croire ou de ne pas croire en son for intérieur, enfin Liberté de vivre comme il l'entend... donc d'exister...*

Merci de vous lever.

Je vous remercie.

Je déclare, maintenant ouverte l'assemblée générale 2016.

Merci de votre présence à tous, nombreux, ici sur les terres bretonnes dans ce port de Douarnenez : le "finis... terre" français et permettez-moi de remercier plus particulièrement toute l'équipe, menée par Hubert Garancher, avec Jean-Claude Lecorre, Yves Donjon et Louis Hénaff, qui a œuvré pour la réussite de cette journée.

Je saluerai aussi nos fidèles amis de la Force aérienne Belge, ils nous honorent cette année encore de leur aimable présence.

Permettez-moi de vous rappeler que nous fêtons en ce 21 mai un centenaire : celui de l'aéronautique militaire, qui a vu sa nouvelle organisation promulguée : devenir un rôle primordial dans la Grande Guerre et dans les guerres à venir.

Que de chemins parcourus depuis la notion de supériorité mise en place lors de la bataille de Verdun !

Le Maréchal Pétain citait quelques temps après : « Verdun, comme on l'a dit souvent depuis, ce fut vraiment le creuset d'où était sortie l'aviation militaire. »

Depuis que je suis à la tête de l'équipe qui a la charge de faire vivre l'ANSORAA, qu'avons-nous fait ?

Je rappelle que je ne travaille pas seul dans les chantiers proposés, mais avec votre participation active chacun dans son environnement.

L'ANSORAA et l'Armée de l'air ont signé la mise à jour de la convention nous liant pour les quatre prochaines années ;

Le BIA en collaboration avec l'Éducation nationale entre lentement dans sa phase active programmée pour la rentrée de septembre, et rien n'est facile ; nous allons devenir partenaire de la Fédération des Clubs de la Défense, ce qui nous permettra d'être mieux connus sur les bases aériennes. Nous allons participer activement aux différents meetings de l'air avec la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air.

Le mémorial des aviateurs, sur le site du musée du Bourget, se construit lentement pour une inauguration courant été 2017...

Comme vous avez pu le constater, il y a maintenant sur notre site une rubrique "reconversion/offres d'emploi" faites tourner ces informations.

Je voudrai dire un grand merci à mes amis Pierre Lafaverge, Bernard Lamy, Jean-Pierre Cartaut, à Pierre Gruet, Maurice Bousquet, Franck Casci et Jacques Mulard, Marc Costes, sans qui je n'aurais pu avancer dans la mission que vous m'avez confiée.

Que reste-t-il à faire ?

Nombre d'entre vous se posent des questions sur l'avenir de notre association.

Rappelées par mes représentants lors des divers A.G. de groupements, je dois rappeler aux sections que leurs priorités sont de conserver leurs adhérents et d'en recruter de plus jeunes pour en assurer, au minimum leurs effectifs et leur pérennité, en sachant, aujourd'hui, qu'inéluctablement notre association vieillit.

Des adhérents : OUI, mais aussi des volontaires pour assurer le fonctionnement des divers bureaux. (À savoir que la mise en sommeil d'un groupement va être validée demain par le Comité national en conformité avec l'article 2.2.1 de notre règlement intérieur.)

Notre présence est nécessaire surtout du fait de la désertification dans le milieu "AIR".

Aujourd'hui, l'enjeu principal pour chaque adhérent de l'ANSORAA s'inscrit dans le bouleversement que subit l'Armée de l'air. Notre participation régulière de réservistes aux activités de représentation de l'Armée de l'air, dans notre rôle de présence et de relais au cœur de la société civile, assez éloignée des questions de défense, dans la démarche "Armées- Nation", est une mission très importante pour nous tous.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

J'allais oublier : je vais terminer mon mandat à la prochaine Assemblée générale, celle de Saint Paul les Dax en 2017. Comme, déjà, annoncé lors du Comité national du 13 novembre dernier, je ne me représenterai pas pour un second. Je vous engage dès maintenant à réfléchir sur votre engagement futur pour l'ANSORAA et à constituer autour de vous une solide équipe qui vous permettra d'agir.

Il serait dommage pour tous que je sois obligé de faire, avant de partir, comme je viens de le faire pour un groupement : la "**mise en sommeil de VOTRE association**"...ce serait beaucoup plus grave...Je compte donc sur le dynamisme de chacune et de chacun pour que vive notre devise "S'unir pour servir" plus que jamais dans l'avenir ! ».

La commission des pouvoirs s'étant réunie le 20 mai, il en est ressorti :

-16 pouvoirs ont été validés pour les élections.

-2 candidatures retenues pour le comité national, la troisième étant arrivée hors délais est refusée.

- **137 votants** ont été validés.

Les Huit assesseurs (sans activités au bureau national) pour la vérification du vote sont :

Mesdames : FOURE Sylviane ; LE MENN Dominique ;

Messieurs : MONGELLAZ Michel ; GUENICHOT Jean-Luc ; VILLENEUVE Jean-Pierre ; CARREZ Jean-Claude ; CHAVAROCHE Jean ; DELROISE Jean.

Rapport Moral du secrétaire national :

« L'année qui vient de s'écouler ressemble étrangement à l'année précédente. De nombreuses recommandations sont encore oubliées. Les documents de travail au goût du jour ne sont pas exploités systématiquement ce qui entraîne régulièrement des désagréments dans l'exploitation des documents officiels (CRT, Bulletins d'adhésion).

Pour les CRT sur le verso 25 lignes max avec le NAD correct C'est ce qui nous permet de saisir les informations le plus rapidement possible.

Lorsque vous recevez une information par mail nous vous demandons de bien vouloir accuser la réception du document, ça nous permet de corriger des erreurs et oublis d'expédition.

Nous sommes amenés à changer d'adresse de notre siège social, car la BA 117 Balard n'existe plus. Notre nouvelle adresse du siège social est donc transférée à ARCEUIL avec l'adresse suivante :

ANSORAA

16 bis Avenue Prieur de la Côte d'Or

CS 40300

94114 ARCUEIL Cedex.

La réflexion avec les autorités de tutelle sur la mise en place des structures et des actions BIA se sont déroulées entre Villacoublay et l'école militaire durant le dernier trimestre de 2015, de bons résultats individuels nous sont d'ores et déjà revenus favorablement. Plus amples renseignements vous seront donnés par la suite.

Merci à tous des efforts que vous faites pour nous faciliter la vie, continuez !

Je vous remercie de votre attention ».

Rapport Moral du Président national Adjoint :

« L'exploitation des CRT peut être simplifiée. Nous n'avons besoin que d'une seule liste des adhérents avec les renseignements propres : NAD ; Cotisation ANSORAA ; abonnement Air ANSORAA.

Deux pages de garde : 1 destinée au Trésorier National après enregistrement par nos soins, la deuxième est destinée aux archives.

Le DRAA nous demande actuellement un relevé d'activité en juin et décembre. Il est donc souhaitable que toutes les sections et tous les groupements nous fournissent mensuellement ou bimestriellement un compte rendu d'activité ».

Rapport du responsable Site informatique :

« Bonjour à tous,

Je vais vous communiquer quelques informations concernant notre site national.

Lionel Brun et moi-même avec l'appui du bureau national et de notre président, avons remis en route le nouveau site. Bien sûr ce nouveau site fonctionnel et non attaqué à ce jour (déjà 1 an de fonctionnement) est la base de tout le travail à venir.

- mise en page,

- d'animation

- mises lignes d'informations

- application des règles de sécurité (rendre compte au ministère)

Les informations sont émises par les membres, les commissions, et les responsables du bureau national.

Validées par le bureau national, elles sont mises à disposition du public ou privées à disposition des adhérents inscrits et pouvant s'authentifier.

Les membres inscrits le sont, suite aux assemblées générales des sections de groupement et d'ag nationales.

Le procès-verbal précise les noms des élus et permet de saisir et les noms des présidents, trésoriers, et secrétaires.

Je vous présente le site avec ses index et sous rubriques.

<http://www.ansoraa.fr/>

Les intitulés et leur positionnement restent à améliorer.

Suivant et précédent par exemple ne fonctionnent pas correctement.

La version Android ne fonctionne pas . Je me suis rendu compte de cette problématique, jeudi soir, en le testant moi-même.

Réponses aux demandes de droits d'accès,

dés validation nationale, je réponds aux intéressés.

Le dernier mois, je pense qu'une ou deux personnes n'ont pas eu leur authentification.

Dans les jours prochains, réponses vont être données aux nouveaux élus après vérification des pv.

Les modifications et améliorations, lorsqu'elles portent sur l'aspect technique peuvent m'être transmises directement avec en copie le bureau national.

Les responsables des commissions doivent également proposer.

Pour la partie privée concernant la CNAE, le travail est réalisé. Mais il faudrait se voir avec JP pour le fonctionnement. Je propose qu'un déplacement local soit possible.

Merci de votre attention, cette présentation très courte entre dans les contraintes de temps proposées par le bureau.

Un site qui ne demande qu'à devenir plus agréable et plus précis dans son approche.

Cette année sera réservée aux améliorations possibles ».

Rapport Financier ANSORAA :

En préambule d'importantes précisions vous sont données :

- La comptabilité est établie conformément aux règles énoncées par le manuel de trésorerie.
- Tous les engagements sont honorés à la clôture.
- Toutes les charges et les produits sont comptabilisés au 31 décembre 2015
- La situation active et passive reflète la véritable image d'ANSORAA SIEGE (exhaustive, sincère et conforme).

Nous enregistrons fin 2015 un excédent de 3166 € contre un résultat bénéficiaire de 5704 € l'an passé.

Nous prenons en compte dans ce chiffre la subvention allouée à la revue.

Ce bénéfice est la conséquence, pour l'essentiel, d'une parfaite maîtrise de nos dépenses, malgré la baisse du nombre des adhérents et des subventions perçues de nos armées.

Les réserves financières atteignent un excellent niveau avec un total de 65310 € disponibles contre 54973 € l'an dernier.

Les créances à encaisser sont de 1500 € et viendront augmenter nos disponibilités bancaires.

Le fonds associatif est positif au 31 décembre 2015 de 58382 € contre 55216 € à la fin de l'exercice précédent.

Le total du bilan est de 69274 €. Le total des produits est au titre de l'exercice de 52992 €, alors que les dépenses sont arrêtées à 49825 €.

Les versements opérés par la réserve militaire ont été de 5000 € comme en 2014.

Les cotisations versées par nos membres enregistrent également une baisse de 715 €. Toutefois nous

avons le plaisir d'accueillir 191 conjoints et veuves ou veufs.

Le contrat du copieur Xerox s'est terminé fin avril (583 € par trimestre). Le gain sur l'année a permis d'acheter une imprimante semi pro.

La prise en charge par la DRAA de nos déplacements AGN et CN de novembre a réduit nos dépenses de 3700 €. Le nombre de prise en charge à l'AGN (suivant note publiée) est de 15 pour les sections et de 6 pour les groupements.

Les dépenses sont stables et recommandons l'utilisation des BUT.

Nous sommes titulaires d'un AOT (autorisation d'occupation temporaire) de nos locaux à Montrouge pour 149 € par an.

La baisse inévitable des subventions attribuées par la réserve militaire ne peut pas être totalement écartée. Le montant retenu pour la projection 2016 est de 2500 € contre 5000 € en 2015.

Néanmoins, nos réserves financières nous permettent de récompenser la venue de nos fidèles membres à la prochaine assemblée générale de DOUARNENEZ en mai 2016 avec la reconduction de notre participation nationale de 250 et 150 € suivant les règles citées dans la lettre du Président National qui accompagne le dossier d'inscription. Je précise que les personnes concernées doivent faire une demande au trésorier national où figureront les frais réels dépensés.

Complétant cette dernière nous remarquons les décisions ci-dessous :

- Le remboursement des frais de repas reste à 17 euros en 2016 (remboursement des frais réels plafonné à cette valeur).
- Le remboursement des frais d'hôtel reste à 62 euros en 2016 (remboursement des frais réels plafonné à cette valeur petit déjeuner inclus).
- La mise à jour hardware, software de notre bureau parisien se poursuit (300 €),

Les justificatifs des charges et des produits sont à votre disposition, si vous souhaitez les consulter.

Il en est de même des comptes annuels de l'ANSORAA SIEGE :

- Bilan actif et passif,
- Compte de gestion,
- Balance générale,
- Grand-livre,
- Journaux.

Nous sommes à présent prêts à répondre à toutes les questions relatives à notre situation financière.

Puis, à l'issue de cet échange, sur les opérations comptabilisées au titre de l'exercice 2015, nous vous demandons de bien vouloir – après avoir entendu les rapports des réviseurs - approuver les comptes qui vous ont été présentés et nous accorder le quitus.

Rapport financier CNAE :

En préambule d'importantes précisions vous sont données :

- La comptabilité est établie conformément aux règles énoncées par le manuel de trésorerie.
- Tous les engagements sont honorés à la clôture.
- Toutes les charges et les produits sont comptabilisés au 31 décembre 2015.
- La situation active et passive reflète la véritable image de la CNAE ANSORAA (exhaustive, sincère et conforme).

Nous enregistrons fin 2015 une perte de 1935 € contre un résultat déficitaire de 5353 € l'an passé.

Nous continuons notre objectif de baisser les stocks d'articles en les vendant sans marge et en limitant le réapprovisionnement aux articles les plus demandés.

Les achats sont stables et limités au nouveau catalogue proposé. Les stocks sont également en baisse passant de 12944 € à fin 2014 à 11071 € au 31 décembre 2015.

Les réserves financières sont de 18077 € disponibles contre 14933 € l'an dernier.

Les créances à encaisser sont de 353 € et viendront augmenter nos disponibilités bancaires. Elles étaient de 1984 € au 31 décembre 2014.

Le total des produits est au titre de l'exercice de 15891 €, alors que les charges sont arrêtées à 17825€.

Le solde associatif est positif au 31 décembre 2015 de 29726 € contre 31660 € à la fin de l'exercice précédent.

Le total du bilan est de 29726 €.

Pour répondre aux instructions reçues du Président National les mesures suivantes continuent :

- Baisse des stocks
- Toute modification des tarifs et commande d'articles nouveaux sont subordonnées au visa du Président National.
- Seuls les articles couramment vendus seront désormais réapprovisionnés afin de satisfaire les demandes de nos adhérents. Leur liste tenant compte du turn over de chacune des sections sera transmise au Bureau National.
- Les éléments de comptabilités mensuels devront être transmis obligatoirement le 15 du mois qui suit (exemple pour le mois de janvier 2016 le 15 février 2016)

Ces mesures permettront d'écouler les articles détenus en stock avant d'envisager leur renouvellement et augmenteront ainsi sensiblement nos liquidités. Sans pour autant remettre en cause les missions de la CNAE qui seront toutes préservées voire accentuées. Les aides ont été de 1853 € en 2015.

La valeur des articles détenus est assurée désormais auprès d'une compagnie d'assurance (GENERALI).

Les justificatifs des charges et des produits sont à votre disposition, si vous souhaitez les consulter.

Il en est de même des comptes annuels de la CNAE ANSORAA :

- Bilan actif et passif,
- Compte de gestion,
- Balance générale,
- Grand-livre,
- Journaux.

Nous sommes à présent prêts à répondre à toutes les questions relatives à notre situation financière.

Puis, à l'issue de cet échange, sur les opérations comptabilisées au titre de l'exercice 2015, nous vous demandons de bien vouloir après avoir entendu les rapports des réviseurs approuver les comptes qui vous ont été présentés et nous accorder le quitus.

Rapport Financier AIR ANSORAA :

En préambule d'importantes précisions vous sont données :

- La comptabilité est établie conformément aux règles énoncées par le manuel de trésorerie.
- Tous les engagements sont honorés à la clôture.
- Toutes les charges et les produits sont comptabilisés au 31 décembre 2015.
- La situation active et passive reflète la véritable image de la revue AIR ANSORAA (exhaustive, sincère et conforme).

Après affectation d'une subvention exceptionnelle de 10000 €, nous enregistrons fin 2015 un excédent de 5918 € contre une perte de 536 € l'an passé. La maîtrise de nos dépenses et la gestion de nos finances sont pourtant notre priorité.

- Le contrat avec l'armée de l'air avait été maintenu à 5000 €.
- Nous avons profité de la prise en charge par la DRAA de nos déplacements trimestriels ce qui a allégé nos charges de 2000 €.
- Malheureusement la réduction de 4000 € des contrats publicitaires a accentué le déséquilibre de nos finances.

Afin de prendre sereinement les décisions de management qui s'imposent, les membres de la commission des finances ont été contraints d'octroyer en 2015 une subvention exceptionnelle de 10000 € à notre revue. La somme versée par le Siège en 2016 a été comptabilisée en produits à recevoir. Celle-ci ne pourra être reconduite sans mettre en difficulté notre association.

Nous vous signalons, par ailleurs, divers événements de nature à vous informer sur l'évolution de notre situation au cours de l'exercice 2016 :

- Les versements opérés par l'armée de l'air sont ramenés à 2500 € (baisse de 2500 €)

Il n'en demeure pas moins que le désengagement de nos institutions nous fait craindre la perte de cette forme de recettes.

- Les encarts publicitaires 2015, (en nombre « plancher »), ne sauveront pas l'édition en couleurs de notre revue toujours d'excellente qualité.
Dominique LECAT est à la recherche de volontaires en charge d'assurer le renouvellement d'annonceurs locaux et compenser ainsi la perte des recettes liées à la vente de notre revue à l'armée de l'air et à la réduction des lecteurs due aux décès de nos adhérents.
- L'agrément « commission paritaire » (CPPAP) qui expirait en novembre 2015 nous a été renouvelé pour 5 ans et ce jusqu'au 30 novembre 2020.

Les réserves financières sont de 10796 € contre 18149 € l'an dernier. Ces réserves financières constituées permettent de faire face à l'édition de janvier (environ 9000 € par trimestre).

La subvention de 10000 € ainsi que les créances de 5000 € à encaisser viendront augmenter nos disponibilités bancaires.

L'option à la TVA que nous pratiquons depuis 2011 nous permet, en cette fin d'exercice, de demander le remboursement de 1552 € au trésor public.

Le fonds associatif est positif au 31 décembre 2015 de 27015 € contre 21097 € à la fin de l'exercice précédent.

Le total du bilan est de 27444 €.

Les produits sont au titre de l'exercice de 41026 €, alors que les dépenses sont arrêtées à 35109 €.

Toutes les dépenses où nous pouvons influencer sont en baisse au cours de cet exercice.

La baisse de nos adhérents dont le nombre se réduit régulièrement chaque année a engendré une baisse des recettes de 416 €.

Avec les hausses annoncées de l'affranchissement (5%) et des prestations de l'imprimeur (3%), sans effort publicitaire, nous ne pourrions pas en 2016 conserver le prix de 2015 sans être dans le Rouge une nouvelle année.

Les justificatifs des charges et des produits sont à votre disposition, si vous souhaitez les consulter.

Il en est de même des comptes annuels AIR ANSORAA :

- Bilan actif et passif,
- Compte de gestion,
- Balance générale,
- Grand-livre,
- Journaux.

Nous sommes prêts à répondre à toutes les questions relatives à notre situation financière.

Puis, à l'issue de cet échange, sur les opérations comptabilisées au titre de l'exercice 2015, nous vous demandons de bien vouloir – après avoir entendu les rapports des réviseurs - approuver les comptes qui vous ont été présentés et nous accorder le quitus.

Rapport d'activité de la CNAE :

Message de Jean-**Pierre CARTAUT** absent pour raison de santé :

*« Après vous avoir annoncé le 25 janvier la mise en pause de la CNAE et de la Mission « Jeunesse
Egalité des Chances » et B.I.A., un retour à la normale a été amorcé dès la mi-février.*

Estimant que ma santé et ma famille passaient avant tout le reste, je ferai quelques commentaires après la présentation des comptes de l'exercice 2015 que vient de faire Pierre et à qui j'ai confié le soin de vous lire ce message.

Si les comptes (bancaire et livret) font apparaître un solde stable, le montant des stocks reste élevé surtout quand il s'agit d'articles qui « dorment » sur les étagères depuis un temps certain !

Le nombre d'articles proposés ayant baissé régulièrement, vous pourrez constater à l'aide des documents mis à votre disposition pour cette AGN qu'il ne resterait qu'une vingtaine de ces articles suffisent aux différents présents que vous souhaiteriez offrir.

La mise en vente par souscription envisagée un temps, pour des articles nouveaux, pourrait fonctionner si, pour environ 120 emails envoyés pour vous les proposer il en revenait plus d'une quinzaine !

Si les appros de médailles CANSOFF ne posent aucun problème, il en va différemment des médailles ANSORAA !

Si je m'en étais tenu aux informations reçues de nos Chanceliers, il aurait fallu en commander plus de 120 (80 ANSORAA et 40 CANSOF).

Limitées à 80 (50 ANSORAA, Bronze et Argent seulement et 30 CANSOFF) toutes n'ont pas encore trouvaient preneurs et gonflent à nouveau le stock de plusieurs milliers d'euros.

Il en est commandé beaucoup moins que les attributions annoncées.

Il y a lieu de réfléchir à une formule moins onéreuse que la Monnaie de Paris qui ne les « attache pas avec des saucisses » !

Des devis seront demandés à d'autres fournisseurs pour obtenir des prix dans une fourchette de 35 euros pour le Bronze à 50 grand-maximum pour l'Or avec changement d'effigie pour les années à venir. Un vote est sans doute nécessaire pour le principe, à valider ensuite en CN.

La mise en place d'un stock « itinérant » en 2014, de manière empirique mais au résultat

satisfaisant, résultat amélioré en 2015 car la rotation avait été rationalisée me laisse perplexe cette année, car, après une première étape à la Ferté, la mise à disposition pour cette AGN et la seule « commande » passée pour le meeting d'Avord m'invite à vous manifester si d'autres meeting sont annoncés comme pourraient l'être d'autres journées aéronautiques. A part cela tout va bien et je reste à votre disposition pour donner suite à toutes vos commandes - même ici et de DOUARNENEZ avec les bons mis à votre disposition à cet effet. Pour conclure et pour éviter à mon successeur d'avoir à connaître la situation liée à ma relève de Michel BARRAT, il serait judicieux que vous preniez dès à présent acte de ma décision de passer la main au plus tard à l'AGN 2017. Le CN de novembre devra valider la désignation de mon successeur afin que ce « passage » se fasse en douceur de novembre 2016 à mai 2017 »..

Rapport BIA :

Par le TN Pierre LAFAVERGES (Orateur météo au BIA de l'EPA Grenoble)

Audit demandé par le PN

L'armée de l'air avait depuis ses origines des liens avec la jeunesse à travers le BESA. A l'initiative du Général MERCIER, CEMAA, l'AA renforce sa présence dans la relation citoyenne avec la nation par le plan jeunesse égalité des chances. Le lancement du volet BIA a été concrétisé par la signature de la convention avec l'EN qui nous permet de travailler avec les directeurs d'établissements scolaires volontaires. Dans la continuité de ce projet, le général LANATA nouveau CEMAA, a défini les objectifs pour les prochaines années. Une lettre de mission a été envoyée à chaque Cdt de base. De même les deux associations : ANORAA et ANSORAA ont été sollicitées. Une nouvelle fiche de mission a été ajoutée à celles qui nous sont confiées par la convention. A sa lecture, il nous est vite apparu que c'est la plus importante charge qui nous ait été confiée.

MISSIONS BIA demandées : LSD « Lancer, Stabiliser, Durer »

Niveau 1 : participer en accompagnant les jeunes à la découverte du monde aéronautique civile et militaire.

Niveau 2 : intégrer une structure BIA existante en qualité d'orateur, d'aide.

Niveau3 : créer une structure BIA nouvelle

Obligation que toutes ces activités soient faites sous convention. Si L'AA et ses associations sont représentées dans une structure existante (par ex un aéroclub et l'EN), signer une convention tripartite.

Marquer la présence de l'AA dans les déserts aéronautiques. C'est la mission commune confiée aux deux associations (dernier courrier du LCL Hervé de ST Exupéry).

QUALIFICATIONS demandées : « posséder la connaissance et la passion de la communiquer ».

Tout responsable d'un groupe doit être titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique) décerné sur titres ou examen par l'EN.

CONTRAINTES : Financières à la charge des Associations (heure de vol pour récompenser le lauréat), livre Initiation à l'Aéronautique éditions Cépaduès, déplacements....

MOYENS : Documentation complète, Budget d'aide non prévu dans les comptes AA (à l'étude), sponsoring.

NOTRE ATTITUDE :

L'autorité militaire impose un travail en toute transparence des deux associations. Elle recommande une structure identique au sommet pour favoriser la com entre l'EM et les Assos, sous la forme PN et Responsable National BIA Associatif (éviter les multiples adresses mail).

NOS CAPACITES :

Nous pensons que les niveaux 1 et 2 se feront sans difficulté et sans obligation d'unité associative mais toujours en transparence entre les deux associations.

Pour le niveau 3, nous pensons que l'action de signer une convention nécessite un partenariat entre les deux associations pour l'image auprès de l'EM, pour une plus grande crédibilité locale avec l'EN et le sponsoring.

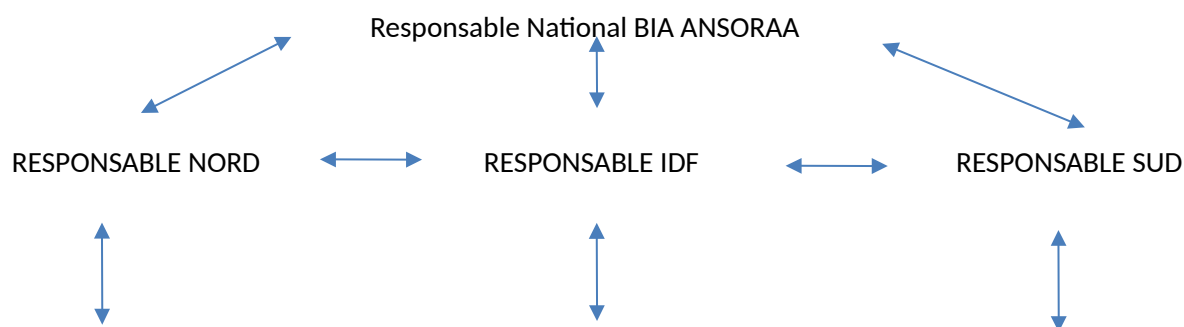
NOTRE STRUCTURE :

CESA BIA



PN





Nord Pas de Calais	Normandie	Auvergne
Alsace	IDF	Rhône-Alpes
Lorraine Champagne Ardenne	Bourgogne Franche-Comté	Midi-Pyrénées
	Centre	Aquitaine
	Limousin	Poitou-Charentes
	Bretagne Pays de Loire	Paca-Corse
		Languedoc Roussillon

Son Premier Travail

Recenser le potentiel humain et matériel au sein de notre association

Fédérer cette énergie latente

Privilégier le niveau 1 et 2 pour se roder, s'améliorer, prendre de l'assurance et de la crédibilité

Rapport Moral de la revue AIR ANSORAA :

Voilà un peu plus de 9 ans j'entrouvais la porte d'AIR ANSORAA, sous la houlette de Bernadette Besson qui commençait à me transmettre ses consignes pour pérenniser cet organe de communication qu'elle a su maîtriser avec brios.

2008 à l'AGN du Pradet, elle me passait le manche, après 20 années à ce poste.

*Son œuvre fut poursuivi avec la sympathique équipe qui l'a secondée, qui me seconde. Je perpétuais la bible qu'elle avait établie, en y apportant mes petites touches en lui donnant l'appellation Memento. Qui est un cahier des charges auquel on doit s'**appuyer et se référer**.*

*Puis j'ai proposé à Claude Anuzet de faire évoluer **ce journal**. Dans un premier temps en lui enlevant cet appellation "**journal**" surtout quand j'ai entendu un président de l'ANORAA l'appelé "**votre feuille de choux**". Il fallait à tout prix que nous sous-officiers, nous démontrions notre savoir-faire et nos compétences.*

Pour que cet outil d'information puisse avoir une meilleure image, une certaine lisibilité pour notre association, j'ai souhaité le colorisé, conscient que cette évolution avait un coût.

Comme je l'avais énoncé lors de mes premières interventions, il n'était pas question pour moi de demander aux adhérents une participation financière, **pour moi c'était une volonté**. La solution se faire épauler par la Pub qui devait compenser ce surcoût.

Dans un premier temps, nous avons travaillé avec une Sté sur laquelle, je ne reviendrais pas. Ensuite Richard Favrel et Jean-Claude Le Corre ont assumé cette tâche pas évidente, et je les en remercie. La revue a fonctionné pendant quelques temps avec le fruit de leur récolte, certains sponsors nous ont suivis durant quelques années.

Dominique Lecat qui nous a rejoint après le décès de Jacques Gros, a souhaité en assumer la continuité, s'appuyant sur son expérience acquise en tant que directeur marketing, il a continué les prospections et a développé une belle banque d'annonceurs potentiels. Malgré son dynamisme et ses compétences, confronté à la conjoncture économique nous en sommes là aujourd'hui.

Je ne peux donc tenir **mon engagement** et je le regrette, mais il en est ainsi.

Baisser les bras peut être pas, je me réfère à notre devise, aussi je suis persuadé que **tous réunis** nous pouvons arriver à quelque chose. Je suis persuadé par l'effet boule de neige, que chaque adhérent, chaque administrateur a autour de lui un annonceur potentiel qui souhaite profiter de notre revue pour se faire connaître et développer ainsi son entreprise.

J'ai aussi fait le rapprochement adhérents ANSORAA et abonnés AIR ANSORAA je constate que 76% prennent la revue, si les 810 manquant prenaient cet abonnement 8100 euros amélioreraient cette ligne budgétaire fragilisée. **Pourrions-nous vérifier juridiquement qu'est ce qui nous tient à une telle impossibilité, de proposer le package (adhésion + abonnement à la revue).**

Enfin pour terminer, je souhaite parler de moi, non par orgueil ou égoïsme, non loin de moi cet esprit.

Mais le 4 janvier j'effectuais un séjour à l'hôpital de Poitiers et là le professeur me fit comprendre qu'après mes différents séjours en cardiologie 2003, 2007, 2009, 2015 **je ne suis plus sous garantie...ma date de péremption étant dépassée.**

Je me suis permis ce trait d'humour, mais parmi toutes les priorités, la vie est un bien précieux et durant ces longues années j'ai eu dans les mains cette rubrique " les carnets" je ne tiens pas à y rajouter le mien...pour l'instant !

Aussi j'ai décidé de cesser ma fonction de rédacteur en chef, il ne s'agit pas d'un effet d'annonce, elle est effective à compter de ce jour, je resterais en poste jusqu'à l'AGN 2017 où je passerais le flambeau à mon successeur, qui prendra en main la revue, il aura ainsi le temps nécessaire pour en assimiler et assumer sa tâche ».

Présentation des candidats pour le C N :

DIRAND Jacques

GRUET Pierre (poste de Président National Adjoint).

Présentation et des candidats au poste de vérificateurs aux comptes

ANNUZET Claude

LE CORRE Jean-Claude

LIEGEOIS Gérard

Questions écrites :

Aucune question parvenue au secrétaire.

Résultat du vote :

Sur 137 inscrits 129 votants

Rapport moral secrétaire :	129 / 129	Adopté
Nouveau site pour le siège à ARCEUIL	129 / 129	Adopté
Rapport moral PNA	129 / 129	Adopté
Rapport du responsable Site informatique	129 / 129	Adopté
Approbation des comptes ANSORAA	129 / 129	Approuvé
<i>Approbation des comptes AIR ANSORAA</i>	128 / 129	Approuvé
Approbation des comptes CNAE	128 / 129	Approuvé
Vérificateurs aux comptes	129 / 129	Approuvé
<u>Poste au comité national :</u>		
DIRAND Jacques	128 / 129	Elu
GRUET Pierre	123 / 129	Elu

Vérificateurs aux comptes :

ANNUZET Claude	120 / 129	Elu
LE CORRE Claude	105 / 129	Elu
LIEGEOIS Gérard	42 / 129	Non Elu

Palmarès des coupes :

1)- Coupe PINTENET : (Section la plus active)

MARTINIQUE

2)- Coupe CAILLAUD : (meilleur recruteur)

GARRIDO

3)- Coupe FROCHOT : (Meilleure section)

LA CREUSE

4)- Coupe MANGOLD : (Meilleur Groupement)

LIMOUSIN

Devoir de Mémoire :

-A titre exceptionnel : **COSTE Marc**

(Participation active à la réalisation du baptême d'une Promotion)

RIGOLLOT Jean (côte d'Armor)

Le secrétaire National